

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 1^{ER} DECEMBRE 2025**

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 1^{er} décembre 2025 à 08 h 00, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

La liste émargée des membres du Conseil, jointe en annexe, indique les présents et les délégations de pouvoir.

Monsieur le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente (en date du 27 octobre 2025). Il est adopté à l'unanimité.

Le Professeur LAUTRETTE, Directeur des Etudes et Président de la Commission Pédagogique, est invité à présenter le bilan annuel de cette instance : rappel du cadre et des missions, fonctionnement, activités et sujets à venir (annexe A). Il remercie vivement l'ensemble des membres de cette commission (responsables pédagogiques, représentants étudiants, représentants de la direction et de la scolarité) pour leur investissement. Un échange s'en suit, concernant notamment :

- la coordination avec les Directions des Affaires Médicales des établissements d'accueil dans le cadre des stages à l'extérieur,
- l'apprentissage de la sémiologie pathologique : celle-ci doit être enseignée au moment des stages et non sous forme de conférence à l'UFR ; il convient en effet de distinguer l'apprentissage des connaissances qui se fait sous forme de cours à l'UFR et l'apprentissage des compétences, dont fait partie la sémiologie pathologique, qui doit se faire à l'hôpital.

I – STRUCTURE

1.1 – Accueil d'un nouveau membre du Conseil

Le Doyen souhaite la bienvenue à Madame le Docteur Corinne AUBEL, Maître de Conférences des Universités en Biologie Cellulaire, rattachée au Laboratoire de Recherche IMOST, qui selon la règle électorale du « suivant de liste » siège désormais au Conseil en qualité d'élue du Collège B, en remplacement de Madame le Docteur Camille ROLLAND-DEBORD qui a quitté ses fonctions à l'UFR et au CHU.

Un tour de table est effectué afin que chacun des membres se présente.

1.2 – Responsabilités pédagogiques au titre de l'année universitaire 2025/2026 : modification

Monsieur CLAVELOU annonce qu'une nouvelle modification a été apportée à la liste des responsabilités pédagogiques, référents et ambassadeurs désignés au titre de l'année 2025-2026, à savoir la désignation de Madame le Docteur Mathilde LAPEYRE en qualité de co-Directrice Adjointe du Département de Simulation en Santé, au côté du Docteur Jean-Baptiste BOUILLON-MINOIS et sous la responsabilité du Professeur Thomas GODET, Directeur (liste modifiée annexe B).

Il précise qu'il ne lui sera pas octroyé de prime au titre de cette responsabilité pour l'année universitaire en cours, la ventilation ayant déjà été actée et mise en œuvre.

II – ENSEIGNEMENT

2.1 – Calendrier universitaire, année universitaire 2025/2026 : modifications

Le Doyen soumet à l'approbation des membres une nouvelle version du calendrier universitaire pour l'année universitaire 2025/2026 (annexe C) modifiant, comme suit, les versions initialement votées en Conseil les 26 mai, 07 juillet et 22 septembre derniers :

Demande	Motif
Modification dates ECOS nationaux 2026 DFASM3 : 02 au 04 juin 2026 et non 27 au 29 mai 2026	Suite à décision ministérielle

Les élus étudiants font part de deux remarques mais il s'avère que celles-ci ont déjà été prises en compte, la version qui leur a été adressée n'étant pas la bonne.

Après discussion, la nouvelle version du calendrier universitaire reçoit un avis favorable unanime.

2.2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences du 1^{er} cycle des études médicales, année universitaire 2025/2026 : modification

Monsieur CLAVELOU présente la modification suivante, apportée aux M3C de DFGSM 3 votées le 07 juillet 2025 et modifiées le 22 septembre dernier (annexe D – M3C nouvelle mouture) :

Demande	Motif
Augmenter de 15 minutes la durée de l'épreuve de DFGSM3 – Semestre 5 – UE Endocrinologie – Reproduction, soit 1 h 15 au lieu de 1 h , répartie comme suit : - EC Sémiologie endocrinologie : 25 min - EC Reproduction : 25 min - EC Anatomie : 25 min au lieu de 10 min	Demande de l'enseignant responsable, M. le Professeur J.M. GARCIER Demande validée par Mmes C. HENQUELL et VAURS-BARRIERE, responsables pédagogiques du 1 ^{er} cycle des études médicales

Après un échange, cette modification reçoit un avis favorable unanime des membres du Conseil.

2.3 – Calendrier des examens, 1^{ère} période, année universitaire 2025/2026

Monsieur le Doyen propose à l'approbation du Conseil le calendrier des examens de 1^{ère} période, organisé par année d'études, document préalablement adressé à l'ensemble des membres (annexe E).

Aucune remarque particulière n'étant formulée, notamment de la part des élus étudiants, ce calendrier est approuvé à l'unanimité.

2.4 – Module Handicap

Le Doyen CLAVELOU indique que ce module Handicap, qui figure dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de DFGSM 2, tout comme dans celles de deuxième année des études de Pharmacie et d'Odontologie, est un module obligatoire pour les étudiants en santé, avec trois temps importants :

- la journée plénière de sensibilisation du vendredi 19 décembre 2025 à l'Auditorium (programme annexe F),

- un stage de deux jours et demi, durant la troisième semaine de janvier, dans des structures d'accueil prenant en charge des patients atteints de handicap sur les quatre départements auvergnats (finalisation des terrains de stages en cours) ; la répartition des étudiants va avoir lieu rapidement, à raison d'un trinôme par établissement (deux étudiants en Médecine et un étudiant en Pharmacie) ; outre le soutien des UFRS santé, des fonds ont été trouvés pour l'organisation des déplacements et des hébergements à travers la Fondation de l'Université Clermont Auvergne et trois structures privées : la MACSF, la Médicale et la Caisse d'Epargne,

- une restitution des stages : il sera demandé aux étudiants de rédiger par binôme, sous un format court, un compte-rendu de ce qu'ils auront fait et une session plénière de rendu sera organisée.

Le projet construit au niveau des trois UFRs santé autour du handicap est important et s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la charte Romain JACOB.

III – QUESTIONS DIVERSES

3.1 – Salon AUVERSUP et Journée Portes Ouvertes

La parole est donnée au Docteur Loïc BLANCHON, Référent Communication, qui rappelle les évènements à venir importants pour l'UFR dans l'optique de présenter les études proposées aux futurs étudiants, à savoir :

- le Salon AUVERSUP : du 15 au 17 janvier 2026 à la Grande Halle d'Auvergne, dont l'organisation est calquée sur celle des années précédentes qui fonctionne bien et qui permet à l'UFR de présenter le PASS-LAS aux lycéens et à leurs parents, avec une participation active de plusieurs enseignants qu'il remercie particulièrement ; des conférences seront également données par les responsables, trois pour le PASS-LAS et une pour le Portail Réadaptation,

- la journée Portes Ouvertes : le samedi 28 février 2026 sur le site de l'UFR ; un appel aux bonnes volontés va être lancé.

3.2 – Principe de Laïcité

Monsieur le Doyen souhaite communiquer sur deux incidents survenus récemment sur le site Dunant, pouvant être qualifiés de dérives :

- début novembre, au niveau d'une plateforme d'escalier, deux étudiants effectuaient une prière,
- fin novembre, un groupe de quinze à vingt personnes, dont trois à priori n'étaient pas des étudiants, s'était enfermé à clé dans une salle de cours pour d'adonner à la même pratique.

Il est important de redire que l'Université est un lieu de liberté et qu'il faut éviter toute action qui pourrait tendre vers le prosélytisme. Un mail va être prochainement adressé à l'ensemble des enseignants, des étudiants et des personnels en rappelant les éléments qui figurent dans la charte de bienveillance qui a été signée par la quasi-totalité des usagers, et dans Code de l'Education, en son article L 141-6 notamment qui déclare : "Le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique."

Il n'est pas acceptable que des personnes extérieures à l'établissement viennent dans les locaux pour encourager les comportements ostentatoires, prosélytes ou de propagande, notamment antisémite.

3.3 – Institut SVSAE

Monsieur CLAVELOU annonce que l'Institut SVSAE arrive à un moment de son histoire temporelle où des élections doivent avoir lieu en mars prochain avant celles à la présidence de l'Université. Or règlementairement les Directeurs d'Institut doivent suivre le mandat du Président qui prendra fin en juin 2026 ; les six Directeurs d'Institut seront donc prolongés à compter du 16 mars 2026, considérés en intérim, jusqu'à la désignation d'une nouvelle direction en juin 2026.

Il rappelle qu'une réflexion est en cours autour du maintien du périmètre de l'Institut SVSAE en l'état ou la construction d'un Institut Santé. Un travail a été mené au sein de trois groupes : Formation (UFRs), Pilotage (directions administratives et UFRs) et Recherche (laboratoires) qui ont produit, à la demande des services centraux, trois SWOT qui vont être disponibles pour l'ensemble du personnel de l'iSVSAE faisant apparaître quels sont les avantages, opportunités, inconvénients, menaces du maintien de l'iSVSAE ou de la création d'un Institut Santé.

Des consultations seront ensuite réalisées en ligne au niveau des quatre UFRs et laboratoires (probablement avant le 10 janvier 2026), puis le Bureau de l'Institut (composé de représentants des étudiants, des personnels BIASTSS des UFRs et Laboratoires) se réunira le 29 janvier 2026 pour un vote purement consultatif. Pour finir, à l'issue de ces deux votes éclairants, l'Université prendra position en Directoire (où siègent le Président, les trois Vice-Présidentes statutaires Recherche/Formation/RH, le Vice-Président Etudiant, les six Directeurs et Directrices d'Institut, et la Présidente du Club des Entreprises) quant au maintien de l'Institut SVSAE ou à la construction d'un Institut Santé.

Propre à chacun d'avoir une position personnelle à la lecture des SWOT, mais la gouvernance de l'UFR reste à disposition pour toute question relative à la construction éventuelle d'un Institut Santé ou au maintien de l'Institut SVSAE.

3.4 – Point d'Etat Campus Sans Tabac

Le Doyen précise que l'objectif à terme est d'obtenir le label officiel « Campus sans tabac », et ce avant la fin de l'année universitaire.

Il dresse un point étape du projet :

- présentation en Conseil d'UFR au cours du premier trimestre 2025,
- quatre réunions du Comité de Pilotage, et trois du Comité Scientifique,
- 28 mars 2025 : première information à l'occasion de la semaine de la transition sanitaire de l'UCA,
- 1^{er} avril 2025 : présence sur le site Dunant des médecins en Addictologie,
- enquête dématérialisée pendant deux mois,
- acquisition d'un cendrier pédagogique localisé à l'entrée de l'UFR,
- 27 mai 2025 : journée sans tabac, avec consultations sur site par les médecins addictologues,
- novembre 2025 : mois sans tabac, avec organisation de consultations et de séances de relaxation.

Sont déjà prévues :

- le 03 décembre 2025 de 14 h à 16 h (Auditorium), une conférence animée par le Professeur Karine GALLOPEL-MORVAN (EHESP de Rennes),
- en mars 2026, une campagne d'affichage « Un campus en santé c'est un campus sans fumée » (annexe G),
- en mai 2026, la journée mondiale sans tabac (date précise à confirmer).

Il complète en indiquant que d'autres UFRs en santé mènent aussi ce projet : Brest, Rennes et Reims sont déjà UFRs sans tabac depuis le 1^{er} novembre 2025, Bordeaux, Nancy, Nice et Montpellier-Nîmes ont des démarches avancées.

3.5 – EDN novembre 2025

Le Doyen CLAVELOU présente l'ensemble des données relatives aux EDN qui se sont déroulées en novembre 2025 : éléments chiffrés, contenu des épreuves, résultats, classement... (annexe H).

Il félicite chaleureusement les étudiants clermontois qui terminent à la première place, avec un taux d'échec de seulement 05,5 %.

3.6 – Don du sang

Monsieur le Doyen remercie les 117 donneurs, dont 40 nouveaux, qui se sont présentés lors de la dernière collecte organisée par l'Etablissement Français du Sang les 17 et 18 novembre 2025 sur le site de l'UFR.

3.7 – Campagne de vaccination 2025

Monsieur CLAVELOU indique qu'une séance de vaccination contre la grippe saisonnière a été organisée le mercredi 26 novembre 2025 dans le hall de l'UFR, à destination de tous.

3.8 – UE Anglais

Après avoir discuté avec Madame Laure-Line RIBAUD, Directrice du Département Mutualisé d'Anglais, au sujet de la nouvelle Unité d'Enseignement mise en place en DFGSM 2 et 3, l'UE libre « Médiation en anglais », les élus étudiants questionnent sur la possibilité que cette UE puisse être aussi proposée au semestre 2. Ce point doit être revu de façon plus approfondie, notamment en ce qui concerne son impact financier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 h 35.

Le Doyen-Directeur
Pierre CLAVELOU

